



QUESTION ECRITE

**de Monsieur le Député Dimitri Legasse
à Madame la Ministre Valérie Glatigny**

Le 18 janvier 2020

OBJET : Influence néfaste des smartphones sur les études

Madame la Ministre,

Selon une étude récente de chercheurs de l'UGent et de l'UAntwerpen, le lien serait fort entre un usage intensif des smartphones et l'échec dans les universités et écoles supérieures. Sur une session d'examen, l'écart entre utilisateurs intensifs et faibles serait de 1,1 point sur 20.

L'étude pointe notamment le côté néfaste de l'utilisation du smartphone pendant les cours et les périodes d'étude.

Madame la Ministre, que pensez-vous de cette étude ? Que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?

Réponse à la question écrite n° 85 de M. Legasse attendue pour le

20/02/2020

Objet : « Influence néfaste des smartphones sur les études »

J'ai pris connaissance avec attention de l'étude en question.

Les résultats évoqués ne m'étonnent guère.



Par ailleurs, je n'ai pas été saisie de problèmes en la matière par nos institutions d'enseignement supérieur et je suis certaine que celles-ci sont vigilantes à la situation.

Les établissements d'enseignement supérieur sont attentifs aux évolutions pédagogiques et aux nouveaux outils utiles à l'enseignement.

L'usage du smartphone dans le cadre d'une activité pédagogique dédiée me semble une bonne chose. Un.e enseignant.e pourrait effectivement utiliser le smartphone comme un outil pédagogique ce qui pourrait être bien perçu par les étudiant.es.

Pour le reste, je fais confiance aux autorités et aux enseignants des établissements d'enseignement supérieur et de promotion sociale pour déterminer, en fonction des situations, les éventuelles limites qu'il conviendrait d'apporter à l'usage des smartphones au sein de leur institution.